

Présents :

- Les représentants des communes : Thérèse et Thierry Aimard pour la commune de Val des Prés, Michèle Glaive-Moreau et Michel Meyer pour la commune de Montgenèvre.
- La DDEN : Anne Brochier.
- Les représentants de parents d'élèves : Eléonore Depouly, Céline Cousin et Cédric Niel.
- L'équipe enseignante : Bruno Berton, Marie-Claude Dusserre et Lise Arcier.

Excusés :

- Monsieur L'inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Briançon : P.L Cacciaguerra.
- Mme Hollande : déléguée de parents d'élèves

Séance ouverte à 18H45.

Problème de financement du voyage scolaire des maternelles.

Monsieur Berton explique que depuis de nombreuses années ce sont les bénéficiaires des diverses manifestations organisées par les parents d'élèves ainsi que par l'Association d'Animation des Alberts qui alimentent en grande partie les caisses des écoles, permettant chaque année aux enfants du regroupement pédagogique de partir en séjour de découverte.

Cette année, pour diverses raisons, les bénéficiaires réalisés n'ont pas été ceux escomptés.

Ce constat a donc amené Monsieur Berton à en parler à Monsieur Hermitte afin de savoir si une avance sur la subvention accordée par la municipalité de Montgenèvre était envisageable. En effet, si le voyage a pu être entièrement payé, un solde de 800.00 euros restait à régler au transporteur pour fin juin.

Une demande écrite faite comme convenu auprès de Monsieur Le Maire, proposant entre autres une avance sur le budget 2012, entraîne une réponse de Mme Saurel (Directrice Générale des Services) sous-couvert de Monsieur Guy Hermitte, laissant entendre à Monsieur Berton que son montage financier n'est pas équilibré, mettant en cause son mode de fonctionnement et sa non-communication.

Il lui est reproché :

- de ne pas avoir bouclé son budget
- d'être parti avec l'insouciance de ne pouvoir financer la totalité du projet
- de ne pas avoir déclaré le déficit du projet mené et d'être néanmoins parti
- de mettre les élus devant le fait accompli au retour et les considérer uniquement comme des payeurs et non des décideurs.

Monsieur Berton, très surpris par ces accusations qu'il juge irrecevables, en informe Monsieur L'Inspecteur de l'Education Nationale qui lui apporte tout son soutien, et adresse un courrier en Mairie.

Monsieur Berton souhaitait en informer le Conseil d'école en présence de Monsieur l'Inspecteur (excusé pour un empêchement), et regrette l'absence de Monsieur Guy Hermitte.

Michel Meyer fait alors part de la décision de la mairie suite à ces faits : désormais, la part de financement effectuée jusqu'alors par la coopérative scolaire sera prise en charge par la commune.

Bilan du séjour au Grau d'Agde

Monsieur Berton présente un bilan de classe de mer positif. Ce séjour a été très riche au niveau du contenu, dépaysant sur le plan géographique et riche également sur le plan humain.

L'emploi du temps a été respecté : tri des laines de mer, pêche à pied (à la mer et à l'étang), observation des espèces capturées en aquarium, balade en bateau, travail à l'aquarium du Cap d'Agde (atelier tactile avec manipulations d'animaux marins et visite guidée de l'aquarium sans oublier la rencontre d'un pêcheur et d'un couple de conchyliculteurs (découverte de deux métiers méconnus des enfants).

Monsieur Berton précise que ce projet a permis de travailler en classe sur l'ensemble du 3ème trimestre, qu'un film agrémenté des commentaires des enfants a été réalisé ainsi qu'une exposition à l'école avec présentation des travaux des enfants.

Projet de classe de découverte des enfants du primaire pour l'Automne 2011

Un voyage est prévu en Arles avec les enfants du CP au CM2 pour travailler sur la période Gallo-romaine en Histoire et sur Van Gogh en Histoire de l'Art.

Ce voyage devrait avoir lieu au mois de novembre si les finances le permettent.

Une demande de subvention sera faite auprès du Conseil régional.

Effectifs et répartition des élèves pour la rentrée 2011/2012

- Pour l'école des Quatre Saisons aux Alberts l'effectif de l'année 2011/2012 devrait être équivalent à celui de l'année passée. Si 9 enfants de Grande section quittent l'école, 9 autres dont 8 en Petite section doivent rentrer. La répartition prévue pour la rentrée prochaine est la suivante :
8 enfants en petite section (année 2008), 6 enfants de 2007 en moyenne section et 10 enfants en Grande section nés en 2006.

- Pour l'école Emilie Carles la répartition devrait être la suivante :
14 élèves pour la classe de cycle II et 24 pour la classe de cycle III.
En raison du déséquilibre des effectifs entre les 2 classes, une organisation différente du temps de l'après midi a été décidée par les enseignantes : certains après midi seront travaillés par échanges de services. les CE2 rejoindront les CP CE1 pour ces activités.

CEL. Proposition des jours travaillés pour 2011/2012.

Une proposition est faite pour rattraper l'aménagement des rythmes scolaires mis en place au niveau du regroupement pédagogique.

Les enfants et les enseignants du regroupement pédagogique travailleront :

- Mercredi 7 septembre 2011, toute la journée
- Mercredi 2 novembre 2011, toute la journée
- Samedi 23 juin 2012, le matin
- Mercredi 4 juillet 2012, le matin
- Ainsi que le mercredi de la classe transplantée

Cette proposition est acceptée par les membres du conseil d'école et retenue.

Travaux

Ecole des quatre saisons :

- Barrière en bois (côté cour) à revisser dans les poteaux.
- Etude d'assainissement du mur prolongeant le préau (projet de peinture et d'ornement avec les enfants)
- Demande de décodeur pour la TV en vue du passage au numérique.
- Demande de téléphone-fax pour l'envoi et la réception de documents.

Ecole Emilie Carles :

- Peinture de la classe de cycle 3.
- Réparation du portail de la cour.
- Installation d'un tableau mural et de rideaux occultant dans la classe de cycle 3.
- Réfection du panneau « Ecole Emilie Carles » en façade.
- A la suite de l'aménagement de la nouvelle cantine, les enseignantes demandent de laisser quelques grandes tables dans la salle du 1^{er} étage.

Questions diverses

Monsieur Berton annonce son désengagement des fêtes d'école. Il précise qu'il ne sera plus présent dans l'organisation des manifestations de parents d'élèves.

Les enseignantes de l'école Emilie Carles invitent les membres du conseil d'école à les rejoindre lors de la fête de l'école le samedi 27 juin et pour le vernissage de la 3^{ème} édition des Treiz Hors de val des Prés le mercredi 30 29 juin.

M. Aimard informe le conseil d'école qu'à la rentrée de septembre, les enfants utiliseront la nouvelle cantine dans le bâtiment des Arcades.

Fin de séance à 20H 50.

Pour le RPI,
Bruno Berton